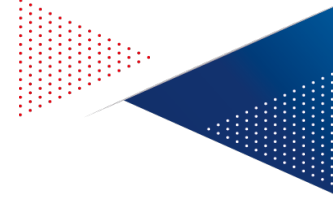




**Assistance Administrative sociale
des Clubs Employeurs
Ligue de Football des Pays de la Loire**

Présentation

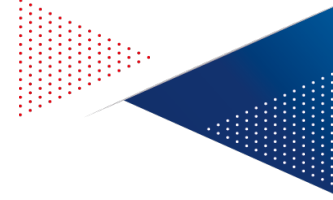


Votre club de football est une association qui emploie au moins un salarié.

Vous dépendez de la convention collective du Sport.

Vous avez un besoin d'accompagnement dans la gestion de votre personnel.

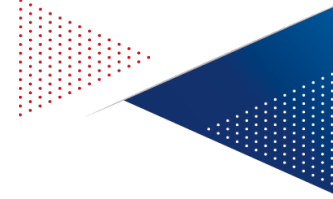
Notre accompagnement



Nous pouvons désormais vous accompagner pour :

- L'établissement des bulletins de paie de vos salariés ;
- Les déclarations et formalités relatives aux entrées et sorties de vos salariés ;
- L'établissement des Déclarations Sociales Nominatives (DSN) mensuelles et évènementielles ;
- Le calcul et le règlement des charges sociales et du prélèvement à la source ;
- Bénéficier de conseil en matière sociale.

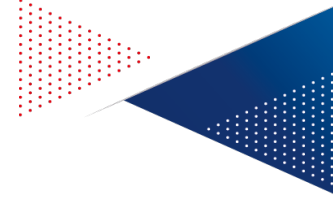
Notre mission



Notre mission comprend :

- **Etablissement des bulletins et charges :**
 - Etablissement des bulletins de salaire chaque mois
 - analyse et traitement des informations variables et des évènements (maladie, absence...) transmis via un fichier Excel que nous vous adresserons
 - application des dispositions légales et conventionnelles
 - Calcul des charges sociales

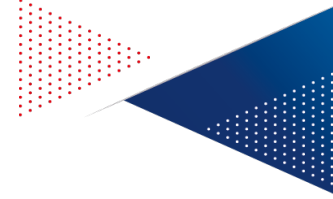
Notre mission



- **Suivi administratif et de gestion :**
 - Etablissement des Déclarations Sociales Nominatives (DSN)
 - Télétransmission des déclarations sociales
 - Préparation des écritures de paie et de charges sociales
 - Préparation des fichiers de virements
 - Suivi des absences et congés, de l'ancienneté, des primes et avantages en nature...
 - Gestion des visites médicales
 - Suivi analytique des coûts

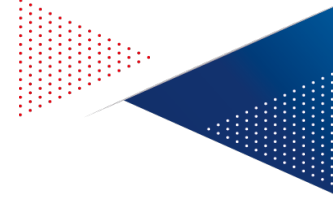


Notre offre



- **Pour l'ensemble de ces prestations, nous vous proposons un tarif unique :**
 - Coût d'adhésion annuelle : 105 € TTC par club
 - Coût par bulletin de salaire émis : 21 € TTC **incluant systématiquement la dématérialisation des bulletins sur le coffre-fort numérique Edoc**

Notre offre



- **Pour la gestion des travaux courants ponctuels :**

- Embauche d'un nouveau salarié – DPAE : 16 € TTC
- Création de la fiche d'un nouveau salarié : 37 € TTC
 - Renseignement des données personnelles, contrôle du respect du minimum conventionnel, paramétrage du profil...
- Sortie d'un salarié : 37 € TTC
 - Transfert DSN, calcul du solde de tout compte, attestation Pôle Emploi, certificat de travail
- Gestion d'un arrêt de travail – DSN événementielle : 16 € TTC



A votre service

CONTACT : accompagnementclubs@lpl.fff.fr - Tél 02.43.39.09.24